

# Aperçus sur le commerce en Forez durant l'Antiquité

Paul Valette

Le libellé du titre donné à ces pages en traduit toute l'ambition. Le commerce dans le monde antique est une vaste question qui a suscité – et suscite encore – aussi bien chez les historiens que chez les archéologues, bien des discussions et la publication de nombreux ouvrages. Il ne pouvait être question de présenter de manière approfondie les tenants et aboutissants de cette vaste littérature.

Pour le Forez, il n'existe pas de synthèse concernant les activités commerciales à cette époque. Cependant, nous bénéficions, aussi bien pour la période gauloise que pour la période gallo-romaine, d'un certain nombre d'ouvrages relativement récents issus de la recherche archéologique. Ils rendent compte des bilans de fouilles effectuées sur des sites majeurs de l'espace ségusiave, Roanne <sup>1</sup> et Feurs <sup>2</sup>. Les auteurs y abordent les aspects commerciaux des productions étudiées. Sont venues s'y ajouter la thèse de F. Dumoulin consacrée à la céramique des Ségusiaves <sup>3</sup> et celle de M.-C. Kursaj <sup>4</sup> concernant les amphores du sud du Massif central. Un certain nombre d'articles que nous citerons dans le texte complètent cette documentation. Ainsi, il y a là matière pour proposer un tableau du commerce en pays ségusiave.

## **Préambule : espace et temps**

Si la réalité de l'espace forézien se trouve bien inscrite dans la géographie, elle n'en est pas moins, sur le plan historique, une création du XII<sup>e</sup> siècle, que n'aurait peut-être pas compris un habitant de l'époque d'Auguste lorsque fut créée la cité des Ségusiaves (la *civitas segusiavorum*). La carte de ce territoire juxtaposait deux ensembles bien individualisés. L'ouest, le futur Forez, où l'administration romaine établit la capitale de la cité, *Forum Segusiavorum* (Feurs), est centré sur la vallée de la Loire, et l'est, par-delà les monts du Lyonnais, est largement ouvert sur l'axe Rhône-Saône. À l'emplacement de sites gaulois ségusiaves repérés depuis peu d'années, Munatius Plancus a fondé une colonie en 43 av. J.-C., *Lugdunum*, qui devint une agglomération importante de par sa population et sa fonction de capitale des Trois Gaules. La présence de cette dernière et des axes fluviaux, dont l'importance commerciale ne peut échapper, rendent indispensables leur prise en compte pour appréhender cette activité dans le Forez. La figure 1 illustre la répartition des sites qui sont pris en compte dans ces pages pour l'époque gauloise et pour certains, gallo-romaine.

Il faut considérer des sites ouverts comme Feurs-Goincet <sup>5</sup> Roanne et Chézieu (commune de Saint-Romain-le-Puy) et des *oppida* <sup>6</sup>, Essalois, le Crêt-Chatelard et Jœuvres.

---

<sup>1</sup> V. Guichard, M.-O. Lavendhomme, *Rodumna (Roanne, Loire), Le village gaulois*, Documents d'archéologie française, 1997, 369 p. ; M. Genin, M.-O. Lavendhomme, *Rodumna (Roanne, Loire), Le village gallo-romain, évolution des mobiliers domestiques*, Documents d'archéologie française, 1997, 289 p.

<sup>2</sup> V. Guichard, M. Vaginay, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire), Fouilles récentes (1978-1981)*, Documents d'archéologie française, 1988, 199 p.

<sup>3</sup> F. Dumoulin, *La céramique des Ségusiaves du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., au III<sup>e</sup> siècle de notre ère*, université Lyon 2 Lumière, 2008, 4 vol. Inédit.

<sup>4</sup> M.-C. Kursaj, *Peuplement et échanges entre Gaule interne et Gaule méditerranéenne dans le sud-est du Massif central à la fin du second âge du fer (160-25 av. J.-C.)*, université de Bourgogne, 3 vol. Inédit. Des éléments issus de ce travail universitaire ont été publiés dans Histoire et Patrimoine, Roanne, 17, 2011, p.107-126 sous le titre : *La consommation du vin chez les Ségusiaves à la fin de l'âge du fer : l'exemple de la plaine du Forez et de ses marges* ainsi que dans le Bulletin GRAL, 23, 2013, p. 17-35, sous le titre : *Occupation du sol et dynamique commerciale dans le sud du territoire des Ségusiaves (II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.)*.

<sup>5</sup> Le site de Goincet est situé sur la commune de Poncins, sur la rive gauche de la Loire, au niveau de Feurs. L'habitat gaulois a fait l'objet de nombreuses interventions archéologiques. Il livre un certain nombre de structures (fossés, enclos, fosses) riches en matériel.

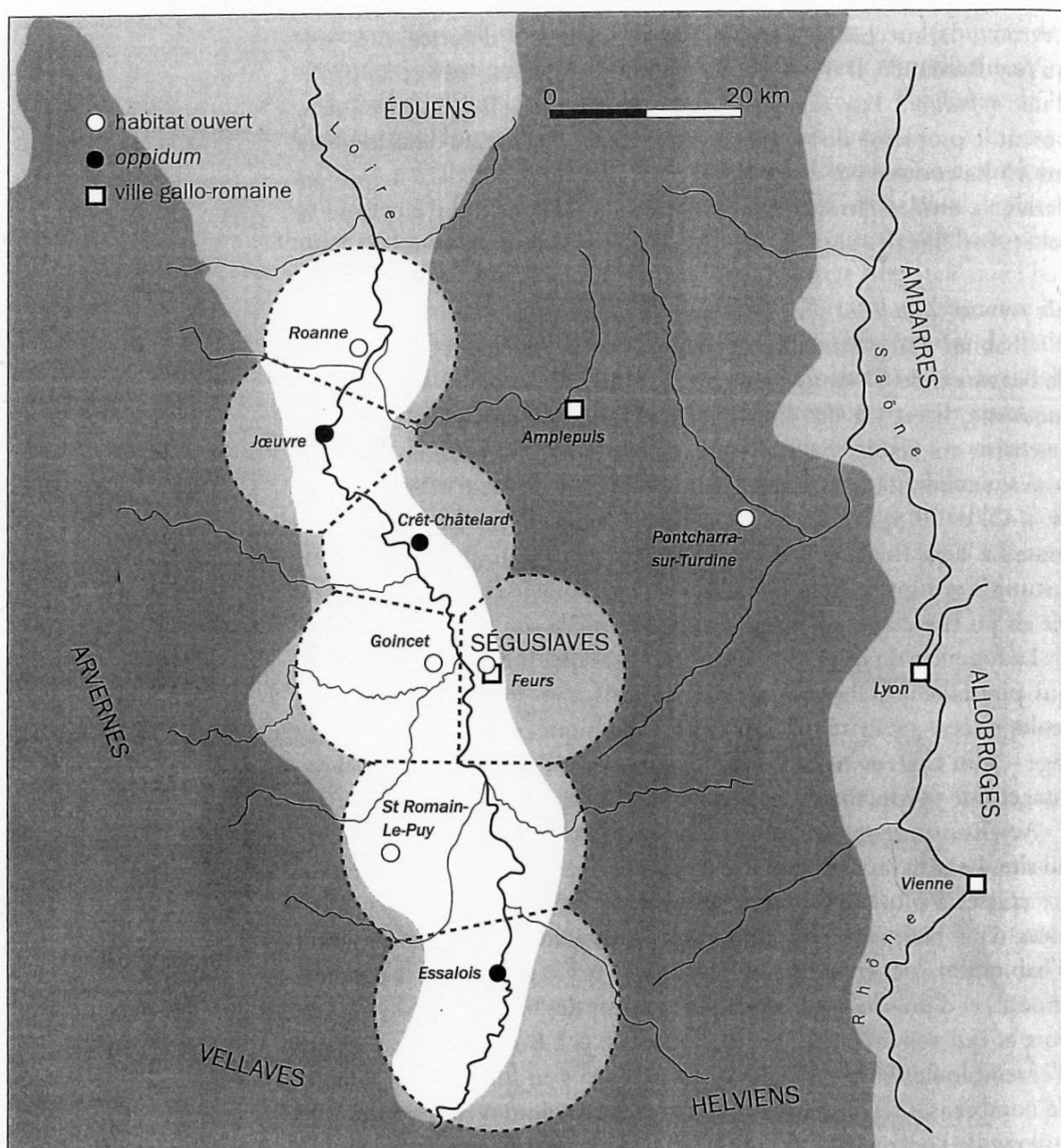


Fig. 1 - Le territoire ségusiave d'après S. Fichtl, *La ville celtique*

Le site de Feurs est occupé depuis le milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Le site de Goincet, occupé lui aussi dès le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. décline et disparaît à partir de l'époque augustéenne. Roanne a une datation comparable à celle de Feurs.

L'occupation importante des *oppida* ségusiaves se situe à partir des années 80 av. J.-C. jusque vers 30 av. J.-C. Ils apparaissent donc plus tardivement que les villages de plaine. Leur développement ne semble pas avoir provoqué de bouleversement sur ces sites.

La période que nous envisageons juxtapose deux temps bien différents. Le premier regroupe les deux premiers siècles avant J.-C. appartenant à ce que l'on dénomme La Tène finale <sup>7</sup> et dans laquelle les

<sup>6</sup> S. Fichtl, *La ville celtique, les oppida de 150 av. J.-C. à 15 apr. J.-C.*, 2005, 238 p. On désigne par oppidum un habitat de hauteur clos de remparts et couvrant plusieurs hectares : 22 au Crêt-Chatelard, 21 à Essalois et 75 à Jœuvres. Il regroupait des fonctions économiques, politiques et religieuses. Certains auteurs y voient l'indice d'une pré-urbanisation de la Gaule.

<sup>7</sup> La Tène désigne un site éponyme situé sur le bord oriental du lac de Neuchâtel, en Suisse. Il existe la dénomination de second âge du fer.

protohistoriens distinguent plusieurs périodes. En l'absence de documents écrits, à l'exception de textes antiques grecs et latins, la documentation concernant ces époques repose essentiellement sur du matériel archéologique. Les chronologies en sont parfois mouvantes, remises en cause par de nouvelles découvertes et obligeant à vieillir ou au contraire à rajeunir certaines datations <sup>8</sup>.

La période allant du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle de notre ère correspond à l'époque gallo-romaine. Si l'archéologue dispose alors de points de repères chronologiques un peu plus fréquents et précis (textes, datation des règnes impériaux, nombreux sites bien datés), une partie des remarques précédentes n'en demeurent pas moins vraies. Mais la vie économique a son temps propre et la succession de périodes de rupture ou de continuité ne s'aligne pas forcément sur l'histoire politique de la Gaule.

## Les vents du Sud

(II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)

Les Ségusiaves étaient depuis fort longtemps en contact avec le monde méditerranéen, comme le prouve un certain nombre de découvertes effectuées à l'emplacement de Lyon. Le musée gallo-romain de Fourvière conserve une coupe à boire en bronze datée du début du VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et provenant d'Étrurie. Les fouilles effectuées à Vaise – Gorge-de-Loup ont livré des tessons de céramique attique à vernis noir et figures rouges du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. <sup>9</sup>. Cela participe du courant d'échanges, plutôt que d'un commerce, qui relia via Marseille le monde méditerranéen grec et étrusque avec le monde celtique. Dès le VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. l'aristocratie gauloise reçoit en même temps que les amphores à vin, les services à boire sous forme de récipients en céramique ou de vaisselle métallique (passoires à vin, cruches, bassins, louches) <sup>10</sup>.

En pays forézien, la réalité de ce phénomène n'a pas été, à ce jour, observée de manière franche. Néanmoins, il existe des indices de ces contacts précoces. À Magneux-Haute-Rive la mise au jour de tessons d'amphores massaliètes atteste de l'usage du vin dès la fin du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. <sup>11</sup>. Sur le site de Goincet une fosse, datée du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., renferme, entre autres, des fragments d'une œnachoé <sup>12</sup> et d'un bassin en céramique indigène imitant des récipients en bronze. Ces imitations supposent la présence sur place de prototypes antérieurs au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

La déduction semble claire : le vin était le moteur de ces contacts. Diodore de Sicile, qui écrivait à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., nous confirme le goût des Gaulois pour ce breuvage :

*Les Gaulois sont amateurs de vin à l'excès et se gorgent de vin pur <sup>13</sup> apporté dans leur pays par des marchands. Comme leur désir les pousse à en user sans modération, lorsqu'ils sont ivres, ils tombent dans l'hébétude ou dans des transports furieux* (Diodore de Sicile, V, 26). La carte des circuits des importations méditerranéennes en direction du pays ségusiave (fig. 2) révèle l'importance prépondérante qu'y tenait l'Italie d'où étaient acheminées amphores et céramiques italiennes tout au long des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.

---

<sup>8</sup> P. Barral, S. Fichtl, *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du fer (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) en Gaule non méditerranéenne*. Actes de la Table ronde tenue à Bibracte 15-17 octobre 2007. Collection Bibracte, n° 22, 2012. Nous n'entrons pas dans le détail des procédés utilisés pour cerner la datation d'un type de matériel ou d'un ensemble.

<sup>9</sup> F. Perrin, *La découverte du vin par les Celtes*, in J.-P. Brun, M. Poux, A. Tchernia, Le vin, Nectar des Dieux, Génie des Hommes, 2009, p. 128 à 137.

<sup>10</sup> Ce matériel constituait une partie des dépôts retrouvés dans des tombes aristocratiques celtiques. Songeons à celle de la « dame de Vix ».

<sup>11</sup> J.-M. Treffort, *Nouveaux éléments de la transition 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> âge du fer dans la plaine du Forez (Magneux-Haute-Rive, Loire)*, in R. Chaume, dir. La céramique hallstattienne, approche chronologique et chrono-culturelle, Actes du colloque international de Dijon, Archéologie et Patrimoine, Dijon, 2009, p. 469-476.

<sup>12</sup> Œnachoé – du grec *oinos*, vin, et de *choein*, verser – est un récipient de forme haute, élancée comportant une anse et un bec verseur, spécifiquement adapté au service du vin.

<sup>13</sup> Les traditions grecque et latine voulaient que le vin soit consommé coupé d'eau.

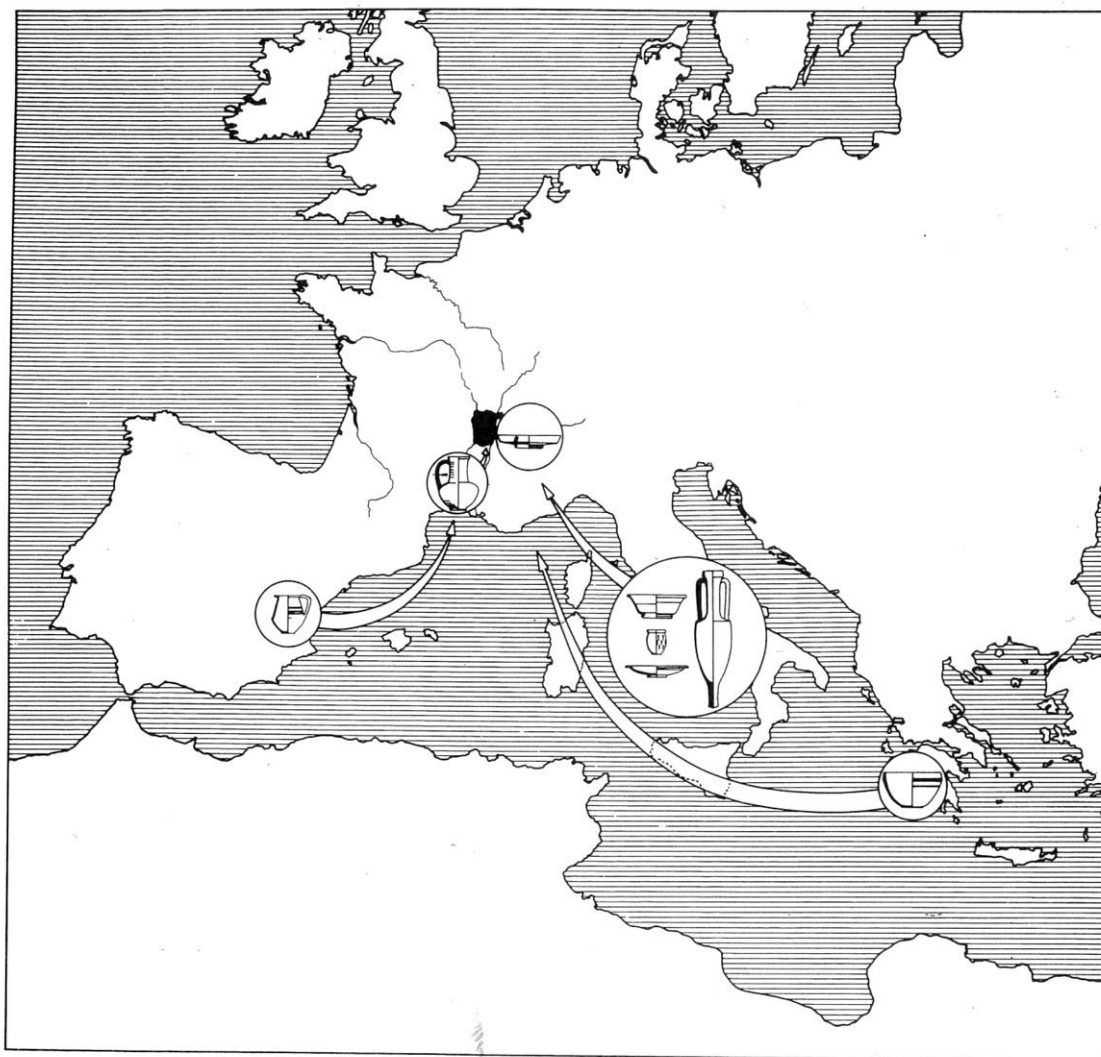


Fig. 2 – Importations en pays ségusiave aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.

Catalogue de l'exposition *Les Gaulois dans la plaine du Forez 1987-1988*, musée Civilisation gallo-romaine, Feurs

### Le vin : conquérant de la Gaule ?

L'amphore participe, au même titre que la voie romaine soigneusement dallée, de l'imaginaire que Rome peut susciter. Ce conteneur, lourd <sup>14</sup> et d'un maniement difficile, en symbolise toute la puissance commerciale. C'est à partir du début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. que les importations vinaires en provenance d'Italie vont s'intensifier en Gaule. La fin des guerres puniques qui voit la destruction de Carthage en 146 av. J.-C., ouvre la Méditerranée occidentale à Rome dont la présence va alors concurrencer Marseille. Dès cette époque des amphores vinaires provenant de la côte tyrrhénienne sont présentes à Lyon <sup>15</sup>. L'emprise sur le littoral provençal et languedocien s'affirme avec la création de la Gaule transalpine (futur Gaule narbonnaise) en 121 av. J.-C. Dès lors, le marché de la Gaule dite chevelue s'ouvre plus largement aux négociants romains :

*Aussi de nombreux marchands italiens, poussés par l'amour de l'argent qui les caractérise, considèrent que l'amour que les celtes portent au vin est pour eux une aubaine. En effet, ils le transportent, soit dans des bateaux sur les voies navigables, soit sur des chariots qu'ils conduisent à travers les plaines (Diodore de Sicile).*

<sup>14</sup> Une amphore d'une contenance de 25 litres peut atteindre le poids de 50 kilogrammes.

<sup>15</sup> A. Desbat, *Le commerce des vins à Lugdunum* ; in J.-P. Brun et alii, *op. cit.*, 2009, p. 265 à 273.

Les arrivées d'amphores vinaires italiques sont considérables. A. Tchernia, en s'appuyant sur les quarante-quatre épaves ayant contenu ce type d'amphores aboutit, pour le II<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., au chiffre de 120 000 à 150 000 hectolitres de vin importés par an, ce qui représente, par an, cinquante-cinq à soixante-cinq millions d'amphores <sup>16</sup>.

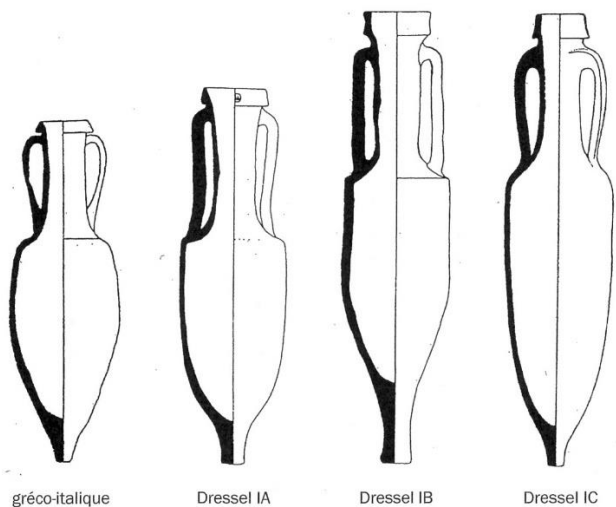
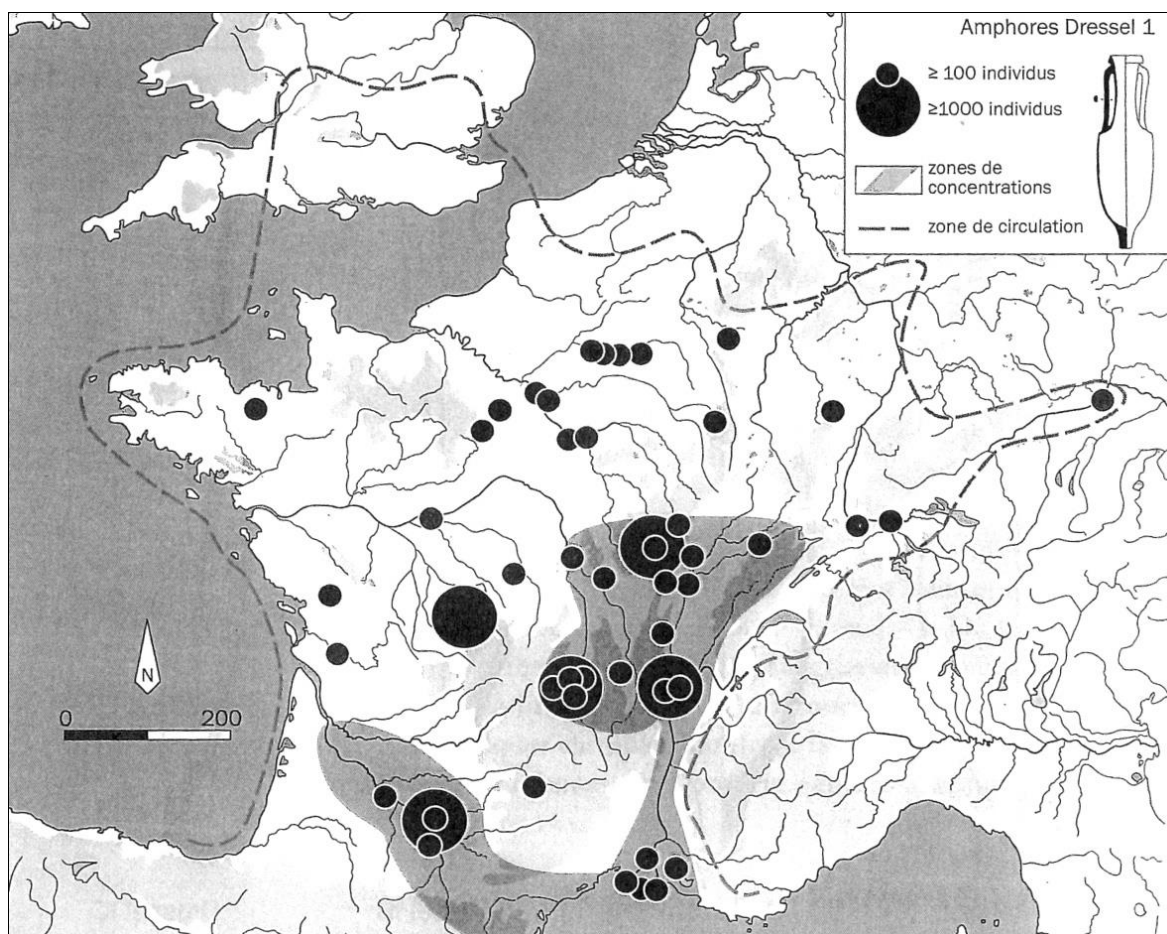


Fig. 3 – Principaux types d'amphores vinaires importées en Gaule aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. d'après S. Fichtl

Bien que les sites foréziens appartiennent à la zone de la Gaule qui présente la plus forte concentration de trouvailles (fig. 4), ils se situent à une autre échelle et la consommation apparaît bien modeste. Un décompte un peu précis s'avère malaisé car l'amphore, une fois vidée, a été très souvent réutilisée, dans les sites terrestres, sous forme de fragments comme pavement, par exemple. Les comptages ne doivent s'appuyer que sur des exemplaires individualisés (col, épaule, pointe). À Roanne les ensembles stratigraphiques de références ont livré environ 200 lèbres d'amphores. À Essalois, M.-C. Kursaj a répertorié plus de 300 individus, C. Mathevot, 254 à Cleppé <sup>17</sup>.



<sup>16</sup> Y. Roman, *Rome, de Romulus à Constantin, Histoire d'une première mondialisation*, 2016, p. 201.

<sup>17</sup> Il s'agit du site de la Celle-Saint-Martin, situé près de l'échangeur de l'autoroute A 72. Des fouilles effectuées de 1979 à 1981 ont dégagé deux fossés remplis d'amphores. Elles ont été étudiées par C. Mathevot.

**Fig. 4 – Carte de diffusion des amphores Dressel 1 d'après Poux et Selles, 1998 dans S. Fichtl**

Le nombre est nettement inférieur sur le site de Feurs : une soixantaine d'amphores seulement. Nous sommes loin des lots mis à jour sur des sites comme l'oppidum éduen du mont Beuvray <sup>18</sup> ou la vallée de la Saône à Lyon-Vaise. Globalement, nous pouvons estimer le total minimum de découvertes à un millier.

Les amphores vinaires dites républicaines présentent trois types de morphologies différentes (hauteur, profil, forme de la lèvre), identifiées par les archéologues.

L'amphore gréco-italique représente le type le plus ancien. Il est produit dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, période durant laquelle on le rencontre sur les seuls établissements du littoral méditerranéen de la Gaule, et au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. en Gaule interne. Les sites lyonnais (dont celui de Vaise) du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ont certainement livré un lot exceptionnel de ce type d'amphores. Elles sont rares en Forez ségusiave où seulement quelques exemplaires ont pu être identifiés à Roanne et à Saint-Marcellin <sup>19</sup>. Leur présence est possible sur le site de Goincet, mais elles sont absentes de Feurs.

Le type Dressel 1 <sup>20</sup> est le plus répandu (fig. 3). Sa forme ancienne (Dressel 1A) apparaît dès le dernier tiers du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Les années 50-60 av. J.-C. sont marquées par un basculement vers le type Dressel 1B qui, dans les dix dernières années de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. devient majoritaire, tout en coexistant avec le type précédent <sup>21</sup>.

À Feurs, on note une prédominance d'exemplaires appartenant au premier type, tandis qu'à Roanne les types sont présents. Cela s'explique par les différences de chronologie des niveaux étudiés dans chacun des sites. À Essalois, les deux types coexistent, avec une « importante présence de Dressel 1A face aux Dressel 1B (M.-C. Kurzaj) ».

Nous pouvons en conclure qu'en Forez le commerce du vin commence à être bien attesté dès le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

### **Quelle est l'origine de ces amphores et du vin qu'elles contenaient ?**

Les publications de M.-C. Kurzaj en 2009 et 2013 apportent des éléments de réponse. Une première approche concernant la provenance de ces conteneurs peut être faite par l'étude des timbres imprimés sur les cols ou les anses avant cuisson. Le Forez, avec 113 estampilles recensées à Essalois et 80 à Roanne <sup>22</sup>, présente un catalogue particulièrement fourni. Ces estampilles se présentent sous trois formes. Dans le premier groupe, elles portent le nom de personnages à consonance grecque ou orientale (ex : ARME, MEDE) ou des noms de famille ou des surnoms de propriétaires fonciers dont l'un des plus répandus est celui de SESTIUS. Le deuxième groupe correspond à des codes formés d'une, deux ou trois lettres. Quant au troisième groupe, il est constitué de symboles, ayant souvent un rapport avec la mer (trident, fourche, étoile). Certains peuvent être associés avec un nom du deuxième groupe (ainsi le trident avec SESTIUS). Les estampilles du second groupe dominant en Gaule et particulièrement dans la Gaule du centre et du centre-est sur les sites arvernes et éduens notamment. Le Forez s'inscrit dans cet ensemble puisque sur 113 estampilles connues à Essalois, 45 appartiennent au second groupe à deux lettres. Le lot de 27 timbres recueillis à Chézieux a une composition semblable.

Ce type est caractéristique de l'atelier d'Albinia. Cette localité appartient, avec Cosa et Feglinia, à l'*ager Cosanus* nom attribué à un territoire de l'Étrurie méridionale situé à 150 kilomètres au nord de Rome. Les trois ateliers installés sur cet espace, de 30 kilomètres de côté, donc assez restreint, ont fabriqué des

<sup>18</sup> S. Fichtl, *op. cit.*, p. 133. Près de 4 000 amphores ont été individualisées au mont Beuvray (Bibracte) depuis les fouilles de 1980.

<sup>19</sup> J. Verrier, *Relevés de structures gauloises et gallo-romaines à Saint-Marcellin-en-Forez*, Bulletin Groupe de recherches archéologiques de la Loire, n° 13, 2003, p. 81-92.

<sup>20</sup> Les noms attribués à certaines catégories de matériel archéologique (amphores, céramiques) sont ceux des savants qui les ont identifiées et classées.

<sup>21</sup> Il existe un troisième type d'amphore Dressel 1, la Dressel 1C qui existe à Roanne dans des contextes du dernier tiers du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Sa diffusion fut très limitée et la nature de son contenu peu assurée.

<sup>22</sup> Le site de Feurs n'a produit que 5 estampilles.

amphores dès le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Son organisation et sa puissance commerciale s'affirment dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. période à partir de laquelle les exportations s'orientent davantage dans la quantité que la qualité <sup>23</sup>. Des analyses de pâte effectuées par M.-C. Kurzaj sur une centaine d'amphores n'ont fait que confirmer cette prééminence de l'*ager Cosanus* puisque les deux tiers d'entre elles en proviennent. Il faut relever la présence de Pompéi parmi les autres provenances d'amphores.

Selon Horace, qui écrivait à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., trois grands crus se détachent par leur qualité parmi les vignobles italiens de l'Antiquité : le vin des monts Albains, à proximité de Rome, le Falerne et le Cécube, ces deux derniers situés en Campanie. Le Falerne entouré d'autres crus célèbres : le Massique et le Calès <sup>24</sup> était le plus renommé d'entre eux. Il était apprécié par les poètes Horace et Virgile.

### Aux côtés des amphores, des importations de céramiques

Terre d'Italie...

Complétant ou pas les cargaisons venant d'Italie et chargées d'amphores, des lots de récipients en céramique se diffusèrent dans les régions bordant la Méditerranée puis en Gaule interne. Parmi ces productions, la céramique à vernis noir, dite « campanienne <sup>25</sup> », est bien représentée dans le Forez ségusiave aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. (fig. 5). La variété des pâtes et l'aspect des vernis ont permis d'isoler trois catégories (A, B, et C) dont les provenances sont diverses : Calès, baie de Naples, Étrurie, voire Sicile. Les formes en sont relativement peu variées et associent coupes, bols, patères. Le nombre d'exemplaires recensés en Forez peut sembler modeste, 162 formes identifiables à Roanne <sup>26</sup>, 26 à Essalois et 35 à Feurs <sup>27</sup>. À la vue des ensembles de Roanne et de Feurs, il apparaît que ces céramiques atteignent le Forez de manière précoce, particulièrement à Feurs. La catégorie de campanienne la plus ancienne est majoritaire sur ce site au milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. L'amplitude chronologique de la campanienne s'étend jusqu'aux années 40-30 av. J.-C.

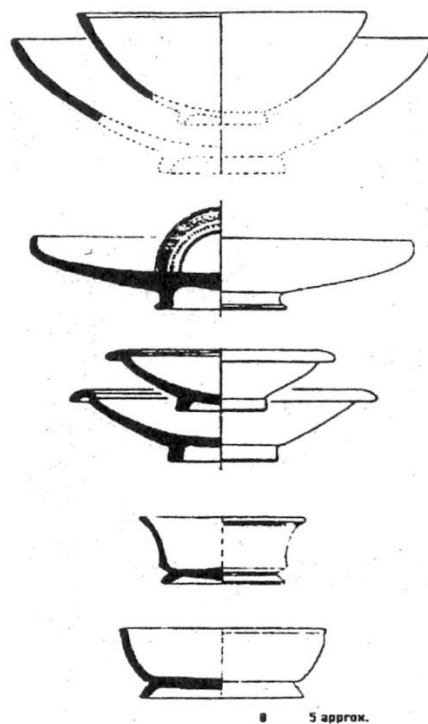


Fig. 5 – Différents types de céramiques campaniennes importées en Forez, Robert Périchon, *Bulletin de La Diana*, t. LV, p. 243.

Cette céramique d'importation, liée au vin et que l'on pourrait penser réservée à une minorité sociale vue sa relative rareté certainement liée à son prix et aussi à ses usages, va exercer une influence précoce sur certaines productions indigènes. C'est le cas, entre autres, pour une coupe, imitant la forme d'un modèle importé dès le milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et que l'on retrouve, jusqu'à une date relativement basse dans des contextes funéraires, associée à des vases à boire.

Pour être complet, mentionnons parmi les importations en Forez ségusiave la présence de cruches « à pâte claire » que l'on rencontre en Gaule méridionale à partir du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

<sup>23</sup> A. Tchernia, F. Olmer, *Le vin de l'Italie romaine, dynamique et zones de production*, in J.-L. Brun et alii, *op. cit.*, 2009, p. 107-123.

<sup>24</sup> Les vins de la République étaient des vins liquoreux. Peu à peu le goût vers des vins plus secs s'imposera.

<sup>25</sup> Cette céramique voulut imiter, dès le VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. les céramiques attiques à vernis noir. Le terme de « campanienne », consacré par les archéologues, ne signifie nullement que la totalité des vases provient de Campanie.

<sup>26</sup> J.-P. Morel, *Vaisselle d'importation et groupes d'importation méditerranéen*, in M.-O. Lavendhomme, V. Guichard, *op. cit.*, 1997, p. 119 -129.

<sup>27</sup> J.-P. Morel, *Les céramiques à vernis noir*, in M. Vaginay, V. Guichard, 1988, p. 91-94.

Le navire ainsi chargé peut affronter la mer et espérer arriver à bon port <sup>28</sup>.

Hors d'Italie...

#### *Souvenirs de Méditerranée orientale*

Ils sont très rares et se réduisent à des fragments appartenant à deux récipients découverts l'un à Feurs, l'autre à Roanne. Ils appartiennent à des bols hellénistiques à relief moulé, fréquents sur le littoral provençal, ils sont extrêmement rares en Gaule. Selon J.-P. Morel, leur diffusion s'étendrait sur un siècle à partir de 150 av. J.-C.

#### *Parfum d'Espagne.*

Les cruches en céramique grise ampuritaine (*jarritas*) de forme bitronconique proviennent de la côte catalane et se diffusent à partir du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Un seul exemplaire a été retrouvé à Roanne dans un contexte d'environ 120 av. J.-C. Cette importation a laissé plus de traces à Feurs où la cinquantaine de fragments recueillis permettent de restituer au minimum une demi-douzaine de récipients, datés de la même période.

### **Quelle place dans le commerce pour les productions gauloises ?**

La réponse serait aisée si celles-ci se trouvaient toujours parfaitement identifiées. Nous pouvons envisager la question sous l'angle des apports d'origine gauloise sur le territoire forézien et sous celui de ses exportations.

Relevant du premier volet nous ne retiendrons de manière sûre que deux produits. Le premier concerne les vases dits de « Besançon » bien qu'ils soient très certainement d'origine morvandelle. L'aire de diffusion de ces récipients aisément identifiables par leur profil, leur aspect et surtout leur pâte, s'étend jusqu'au pays roannais durant le II<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Par contre ils sont absents plus au sud, à Feurs en particulier. Au même titre que les amphores pour le vin, ce récipient ne constitue qu'un conteneur utilisé sans doute pour des salaisons. Le second est représenté par de nombreux fragments de meules à grain taillées dans le basalte ou le grès dont l'utilisation couvre toute la période jusqu'aux temps gallo-romains. Les premières proviennent de différents ateliers de l'ouest ou du sud de l'Auvergne, les secondes du Morvan.

### **Quels biens les Foréziens étaient-ils en mesure de mettre sur le marché ?**

Pour beaucoup, nous sommes réduits à des suppositions. L'image du maillage de l'habitat gaulois en Forez se densifie de plus en plus au fil des prospections, aussi bien dans la plaine que sur ses bordures. Ce fait induit un prélèvement certainement élevé sur les productions agricoles, végétales et animales pour satisfaire l'autoconsommation. Quelle était alors l'ampleur des surplus négociables? Cependant les auteurs antiques témoignent de l'abondance de produits alimentaires dans des *oppida* de la Gaule : *César demeura plusieurs jours à Avaricum [Bourges] (et y trouva une grande abondance de blé et d'autres vivres. Il permit ainsi à son armée de se remettre de ses fatigues et de ses privations (César, Guerre des Gaules, VII, 33). Ils attestent aussi les exportations de certains d'entre eux vers l'Italie :*

*Le fromage : Le fromage est plus estimé à Rome, l'on juge en présence l'une de l'autre les productions de tous les pays, et parmi mes fromages des provinces, celui qui provient de Nîmes, de la Lozère et du Gévaudan (Pline l'Ancien, Hist. nat., XI, 97). Ne pourrait-on y ajouter un fromage forézien ?*

*La viande : de ce peuple [les Éduens] proviennent de magnifiques pièces de porc salé, exportées jusqu'à Rome (...) ils sont si riches en ovins et en porcins qu'ils fournissent de leurs sayons et de leurs salaisons non seulement les marchés de Rome, mais aussi la plupart de ceux d'Italie (Strabon, IV, 2, 3, 4).*

Sur le plan de l'artisanat, de la métallurgie en particulier, les savoir-faire des Gaulois sont reconnus dès l'Antiquité. Strabon signale l'existence de *remarquables ferronneries chez les Pétroriciens* (peuple de la région de Périgueux) *et les Bituriges*. Les historiens n'ont pas prénommé l'époque de La Tène, « le second

---

<sup>28</sup> Y. Roman, *op. cit.*, 2016, p.172. Les fouilles sous-marines des épaves repérées en Méditerranée ont permis une meilleure connaissance de ces navires et de leur cargaison. Un gros bateau de l'époque augustéenne pouvant contenir entre 11 000 et 13 500 amphores, présentait un gabarit équivalent à celui des navires génois du xv<sup>e</sup> siècle.



âge du fer » par hasard. Les témoignages de cette activité ne manquent pas sur les sites foréziens : scories, lingot de fer, creusets, moules, louche de fondeur. Cette activité demeure dispersée au sein de l'habitat, sans qu'aucun quartier n'ait pu être mis en évidence à ce jour. La diversité des productions rassemble de l'outillage agricole (faucille, hache), de l'équipement domestique (couteaux, fourchette à chaudron, tisonnier) de la quincaillerie et de l'armement (épées, éléments de bouclier, pointe de lance).

Quant aux fibules (agrafes de vêtement), en fer et en bronze, elles constituent à Roanne comme à Feurs, des ensembles conséquents. L'ébauche d'une fibule en cours de martelage ainsi que de la tôle de bronze découpée figurent parmi les vestiges d'un atelier de bronzier à Feurs.

L'usage local constituait certainement la finalité de ces productions mais rien ne s'oppose à ce que certaines aient alimenté un marché régional. Il devait bien exister des forgerons jouissant d'une renommée dépassant les frontières du Forez !

Que ce soit César ou Strabon, tous deux mentionnent dans leur description des peuples de la Gaule, la présence de mines : argent chez les Rutènes (Rodez) et les Gabales (Javols), fer chez les Bituriges, or chez les Tarbelles (golfe de Gascogne). Ces mentions prouvent tout l'intérêt que Rome apportait à ce type de ressource. Il n'est pas impossible, mais la preuve absolue fait défaut, que le Forez ségusiave ait pu être ajouté à cette liste. La découverte au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sur l'oppidum de Barry (commune de Bollène) d'un lingot de plomb tendrait à le suggérer<sup>29</sup>. L'estampille SEGUSIAVIC permet de l'attribuer aux Ségusiaves. Le fort potentiel du Forez en sites métallifères, de plomb argentifère en particulier, a été mis en valeur par les travaux de F. Dumoulin<sup>30</sup>. Leur exploitation dans l'Antiquité ne peut être affirmée totalement mais elle n'est pas impossible.

### Si on parlait monnaie ?

Au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. l'économie ségusiave, comme celle de l'ensemble de la Gaule, était monétarisée. Il s'agit là d'une mutation majeure de l'économie. Il n'est guère d'intervention archéologique concernant des sites laténiens qui n'ait pas livré au moins un témoignage monétaire. Les ensembles les plus conséquents proviennent des sites majeurs que nous avons pris en compte : Roanne (252 exemplaires), Essalois (164 exemplaires<sup>31</sup>) et Feurs (55 exemplaires). Il va sans dire que ces lots constitués de monnaies perdues ne représentent qu'un échantillon de la masse monétaire en circulation durant près de deux siècles. Seul le grand nombre de spécimens rassemblés permet de dégager des conclusions... temporaires.

À défaut d'une légende attribuant les monnaies à une autorité émettrice identifiée, les monnaies relèvent du peuple sur le territoire duquel elle est le plus représentée. Le monnayage gaulois se trouve ainsi fortement cloisonné entre les différents peuples. Dans ce cadre il n'existe pas d'espèce ségusiave bien identifiée, ce peuple, « client » politique des Éduens, étant sensé en utiliser la monnaie. Nous verrons que cette position est aujourd'hui contestée. Nous renvoyons aux ouvrages cités pour l'inventaire précis des découvertes monétaires. Nous abordons ici brièvement les deux types qui nous semblent avoir le plus de signification historique, les oboles et les potins.

#### Quelles monnaies ?

Les *monnaies d'or* (statères) sont extrêmement rares (2 à Roanne et 2 à Feurs) et toutes attribuées aux Éduens. Elles constituent les dernières imitations du modèle grec (statère de Philippe de Macédoine).

Le monnayage d'argent est nettement plus conséquent, en particulier par la présence des *oboles massaliètes et leur imitation* à faible titre (28 exemplaires à Feurs, 12 à Roanne). Aux dires des numismates, « ce fait constitue une caractéristique originale chez les Ségusiaves que l'on ne retrouve pas chez les

---

<sup>29</sup> P. Valette, *Forum Segusiavorum le cadre urbain d'une ville antique (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècle)*, 1999, p.182-184. Il est conservé au musée Calvet d'Avignon. D'une longueur de 47 cm, il pèse 49 kg. Sa datation est mal assurée (antérieure à l'époque augustéenne ou gallo-romaine ?).

<sup>30</sup> F. Dumoulin, *Les mines métallifères du département de la Loire*, Revue archéologique du Centre de la France, n° 49, 2003, p. 271-276.

<sup>31</sup> R. Faure, *Le trésor d'Essalois, quelques idées sur le commerce en Gaule au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.*, Bulletin Diana, t. L, 1987, p. 127-149.

Arvernes <sup>32</sup> ». Ce sont des pièces de petit module (9 à 11mm) et de faible poids <sup>33</sup> (moins d'un gramme) – facilement perdables – et dont le droit représente une tête d'Apollon de profil à gauche et le revers une roue à quatre rayons avec les lettres MA dans deux des cantons. Ce monnayage appartient aux horizons les plus anciens (début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) de Feurs et de Roanne. Leur présence, si elle ne traduit pas forcément des liens avec Marseille, n'en indique pas moins des relations avec le Sud.



Fig. 6 – Monnaies gauloises

Potin « à la grosse tête » (bronze coulé)

Obole de Marseille

Catalogue de l'exposition *Les Gaulois dans la plaine du Forez 1987-1988*, musée Civilisation gallo-romaine, Feurs

Ces espèces précèdent la généralisation de la *monnaie de bronze coulé* ou « *potin* » dont les types dits « potin à la grosse tête » dominent largement dans les découvertes monétaires en Forez. À Roanne, sur 252 monnaies gauloises, 175 sont des potins et parmi ceux-ci 83 % « à la grosse tête ». À Essalois, sur 144 monnaies gauloises, on dénombre 124 potins. À Feurs le pourcentage est plus faible (25 %) du fait de la chronologie des niveaux fouillés. Le module de la pièce est proche de 2 cm de diamètre et son poids varie selon l'usure de 2 à 4 g. Le droit représente une grosse tête de profil, grossièrement esquissée, avec l'œil en creux et ceint d'un bandeau simple, double ou triple. Au revers on distingue un animal (taureau ?) de profil à gauche, chargeant tête baissée, la queue relevée sur le dos. Les prototypes de cette monnaie sont certainement les petits bronzes « au taureau cornupète » frappés à Marseille et qui se diffusent à partir de la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. L'abondance de cette monnaie sur le territoire ségusiave a conduit les numismates à attribuer l'un de ses types aux peuples ségusiaves.

#### *Quelle chronologie ?*

Le matériel monétaire recueilli à Feurs et surtout à Roanne présente l'avantage, outre son volume, de se répartir dans des ensembles archéologiques qu'un ensemble de marqueurs (autres que les monnaies !) permet de relativement bien dater. Son étude a pu déboucher sur un certain nombre de conclusions.

La période d'occupation la plus ancienne (fin de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) est dominée par les oboles massaliètes véritables, à titre élevé et leurs imitations. Elles vont se raréfier par la suite pour devenir résiduelles au début du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Les monnaies de bronze coulé deviennent largement majoritaires dès les années 120-100 av. J.-C. et leur présence se maintient jusqu'après la Conquête. Parallèlement on assiste à un accroissement de la masse monétaire.

#### *Monnaies et commerce*

La question est plus complexe qu'il n'y paraît aussi, sans entrer dans les mécanismes subtils et les incertitudes de la numismatique gauloise, limitons-nous à quelques observations.

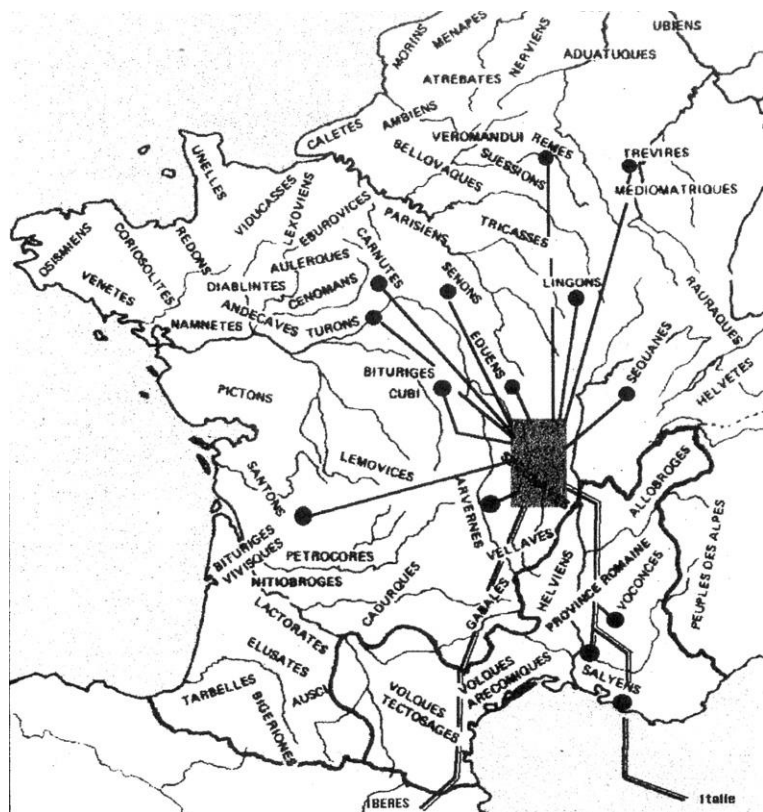
<sup>32</sup> V. Guichard, P. Pion, F. Malacher, J. Collis, *À propos de la circulation monétaire en Gaule Chevelue aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.* *Revue archéologique du Centre de la France*, n° 32, 1993, p. 26-81.

<sup>33</sup> Ce qui peut en faire une monnaie divisionnaire expliquant ainsi sa grande diffusion dans la vallée du Rhône d'où cette monnaie aurait pu être émise.

La généralisation du monnayage en Gaule chevelue dès la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. ne peut avoir eu, à priori, qu'un effet bénéfique sur les activités commerciales. Néanmoins, il faut remarquer que la faible valeur, aussi bien des imitations d'oboles que des potins, s'accorde plus avec des échanges locaux, mettant en jeu des quantités somme toute réduites, qu'avec une économie de négoce à une autre échelle. L'explication a suscité diverses hypothèses<sup>34</sup>. Retenons celle qui estime que dans les sociétés classiques, l'émission de monnaies obéissait à des contingences plus politiques qu'économiques. L'accroissement des échanges avec le monde méditerranéen a provoqué une pénurie de métal précieux parmi les peuples gaulois les plus impliqués. Pour en reconstituer les réserves, le pouvoir s'assurait le contrôle du change : espèces en métal vil nécessaires aux besoins de la vie quotidienne contre des monnaies de métal noble. Le caractère brusque du passage de la monnaie d'argent à celle de bronze est particulièrement visible sur le territoire ségusiave.

La position qui semble prévaloir est bien celle qui admet que ce sont bien les contacts commerciaux avec Marseille et Rome qui provoquèrent cette pénurie de métal précieux obligeant ainsi à l'émission d'espèces de métal vil, sous peine de voir cesser l'activité économique.

Dans les premières décennies du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. une zone monétaire, dite « zone du denier », se constitue autour des peuples du centre-est de la Gaule (Éduens, Séquanes et Lingons<sup>35</sup>) et intègre également une partie de la vallée du Rhône. Il s'agit d'un alignement métrologique (poids) des monnaies de ces peuples sur le denier d'argent romain. Les échanges s'en trouvent certainement favorisés mais dans un cadre régional uniquement. Ne pouvant être utilisé comme une monnaie romaine, l'usage du « denier » gaulois » ne connut qu'une courte durée au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.



La circulation secondaire, c'est-à-dire la circulation des monnaies hors de leur région émettrice, permet d'évaluer les espaces avec lesquels les Ségusiaves foréziens pouvaient être en relation. Elle a été cartographiée (fig. 7) par R. Faure en 1987<sup>36</sup> et R. Périchon en 1996<sup>37</sup>. Les deux documents sont proches l'un de l'autre et révèlent l'existence de trois courants commerciaux essentiels. L'axe rhodanien se prolonge par la Saône vers les peuples du Nord-Est (territoires des Séquanes, Lingons et Rèmes) et ouvre sur la vallée de la Seine (territoire des Senons). Ségusiaves et Arvernes ouvrent l'axe ligérien jusqu'aux pays de Bituriges, des Carnutes et des Turons.

Fig. 7 – Origines des monnaies gauloises découvertes en Forez d'après R. Périchon, *Bulletin de La Diana*, t. LV, p. 244.

<sup>34</sup> V. Guichard, P. Pion, F. Malacher, J. Collis, *op. cit.*, 1983, p. 42.

<sup>35</sup> Comme « clients » des Éduens, les Ségusiaves sont certainement inclus dans cette zone. Les Arvernes, par contre, demeurèrent fidèles à la drachme comme étalon.

<sup>36</sup> R. Faure, *op. cit.*, 1987, p. 149.

<sup>37</sup> R. Périchon, *Le commerce et la Loire au deuxième âge du fer*, *Bulletin Diana*, t. LV, n° 3, 1996, p. 244, fig. 4.

## À partir de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., des vents nouveaux

### Le vent tourne pour les produits italiens

Après avoir constitué la très grande majorité des importations durant la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., l'apport d'amphores républicaines marque un net recul à partir de la moitié de ce siècle. Ce constat effectué dans le Forez ségusiave se retrouve également dans la vallée du Rhône où il a pu être encore plus précoce<sup>38</sup>. A Desbat relève le même phénomène à Lyon où l'on assiste à la disparition des amphores Dressel 1 dans les années qui suivent la fondation de la colonie (43 av. J.-C.)<sup>39</sup>, opinion confirmée par A. Tchernia pour l'ensemble de la Gaule<sup>40</sup>. Quelle(s) explication(s) ? Les Gaulois ont-ils fait preuve alors de sobriété ? L'interrogation est d'importance et les réponses diverses. Y. Roman y voit l'effet d'une « concurrence provinciale féroce et précoce ». Après avoir profité d'une situation de quasi-monopole, les négociants romains se sont trouvés confrontés à la loi du marché. F. Berthault penche davantage pour une conséquence de l'abandon pur et simple du marché gaulois par les *negotiatores* romains, laissant ainsi un vide que viennent combler les vins provinciaux<sup>41</sup>. Selon M. Poux, le vin était intégré à un rituel et à un cérémonial au sein de la société laténienne, dans l'aristocratie tout au moins. À la suite de la Conquête, le pouvoir mit fin aux « robustes festivités guerrières », grosses consommatrices de vin, jugées alors comme potentiellement séditeuses. Dès lors « elles font place (...) aux soupers privés d'une élite urbaine acquise aux mœurs de Rome<sup>42</sup> ». Une autre façon de boire, en quelque sorte ! Sans exclure totalement ces différentes propositions, il peut exister aussi une cause plus prosaïque : l'amphore Dressel 1 s'est faite rare car elle a pu être remplacée par d'autres conteneurs.

### Du vin italien aux vins espagnols et aux vins gaulois

« En Gaule, entre les vins italiens et plus tard les vins gaulois, il y eut une belle place pour les vins espagnols. » (Y. Roman)

Parmi les quelque 229 amphores identifiées dans les niveaux gallo-romains de Roanne, les amphores vinaires sont particulièrement peu abondantes<sup>43</sup>. Les types associés au transport de vin italien se sont diversifiés et sont plus nombreux qu'à l'époque précédente où dominait la Dressel 1. Il en existe pas moins de cinq sortes toutes représentées, mais en petit nombre, dans le contexte forézien ségusiave. Certaines sont apparues précocement comme les amphores Dressel 2/4, dès la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ou plus tardivement durant tout le 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. L'attribution de leur origine est devenue difficile du fait de la multiplication des lieux de leur production. Ainsi, dans un lot d'amphores retrouvé à Lyon et daté de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., les analyses chimiques<sup>44</sup> ont permis de détecter trois origines : Italie, Méditerranée orientale et Gaule<sup>45</sup>. En Gaule, il existe maintenant des ateliers dans l'Hérault, dans la région nîmoise d'où proviennent (avant qu'elles ne soient très largement imitées !) des amphores à fond plat dites « amphores gauloises ». Ces dernières deviennent au début du II<sup>e</sup> siècle les amphores vinaires les plus répandues dans le

---

<sup>38</sup> F. Olmer, G. Maza, *op. cit.*, 2009, p.158.

<sup>39</sup> A. Desbat, *op. cit.*, 2009, p. 266.

<sup>40</sup> A. Tchernia, *Les Romains et le commerce*, 2011, p. 159.

<sup>41</sup> Position rapportée dans A. Tchernia, *id.* p. 371 et 373. « La concurrence se développe dans le cadre d'une économie de l'offre, et l'économie de l'offre est le point de vue qu'adoptent le plus volontiers les historiens de l'Antiquité, sans trop se préoccuper des difficultés des transports, qui créent de grandes disparités entre les régions, ni des problèmes de moyens d'information ou d'organisation concrète du commerce. »

<sup>42</sup> M. Poux, *De Midas à Luern, le vin des banquets*, in J.-L. Brun et alii, *op. cit.*, 2009, p. 95.

<sup>43</sup> M. Genin, M.-O. Lavendhomme, *op. cit.*, 1997, p. 115 et 137.

<sup>44</sup> Ces analyses ont porté sur un seul type d'amphores, le type Dressel 2/4.

<sup>45</sup> A. Desbat, B. Dangreaux, *Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon*, *Gallia*, n° 45, 1987-1988, p. 115-137.

Forez ségusiave . Il existe aussi des ateliers à Lyon <sup>46</sup> ainsi qu'à Gueugnon. Les Gaulois, Ségusiaves compris, continuent donc bien de consommer du vin.

Si des vins italiens parviennent encore à Roanne et dans le Forez durant l'époque augustéenne, à la charnière du changement d'ère, le vin d'Espagne a déjà commencé à le supplanter. La consommation des vins des provinces de Tarraconaise (Catalogne) et de Bétique (Andalousie) se diffuse à presque toute la Gaule via la vallée du Rhône et celle de la Loire. Ce succès ne dépassa pas le 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. qui marque l'arrêt des importations. Le temps de l'expansion des vignobles gaulois était venu. L'époque de Néron et des Flaviens (dernier tiers du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.) marque l'essor de la production de vin en Gaule. Les vins gaulois viennent donc concurrencer les vins italiens de Campanie du Nord, et d'Étrurie centrale en particulier, jusqu'en Italie même. Les autorités romaines s'en inquiètent. Suétone rapporte que l'empereur Domitien, inquiet de l'insuffisance du blé et de l'abondance du vin, prit un édit (qui ne fut pas appliqué) ordonnant l'arrachage de la moitié des vignes en province <sup>47</sup>.

Les découvertes archéologiques les plus récentes mettent en évidence les activités de vitiviniculture dans maintes régions : Berry, Pays de Loire, Bourgogne, Auvergne par exemple. Dans la région lyonnaise, citons la découverte du domaine de Saint-Laurent d'Agny, situé au nord de Mornant, en territoire ségusiave donc, et dont la première occupation remonte aux années 40-20 av. J.-C. Les textes antiques nous signalent des crus réputés, comme chez nos voisins les Allobroges, le fameux *allobrogica* dont parlent Pline l'Ancien et Martial. Ce vin « au goût de poix <sup>48</sup> » (*vitis picata*) se vendait à Rome à un prix élevé au 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Les vignes donnant ce vin ne sont pas localisées. Citons également le *biturica*, vin des Bituriges Vivisques (Bordeaux) dont l'existence est rapportée par Pline l'Ancien et Columelle.

Existait-il une production de vin dans le Forez ? Jusqu'à présent il n'existe aucune preuve archéologique de son existence. L'argument *a silentio* se heurte au fait que les recherches sur les établissements ruraux en Forez n'en sont qu'au stade de la prospection. Les fragments d'amphores gauloises et Dressel 2/4, résidus de cuisson, retrouvés associés à un four dans un atelier découvert rue de Charlieu à Roanne peuvent constituer un argument de poids pour envisager une production locale de vin. Mais il faut tenir compte des procédés d'acheminement du vin qui sont maintenant envisagés avec beaucoup d'intérêt : transport en vrac dans des bateaux à *dolia* <sup>49</sup>, transvasement dans d'autres conteneurs comme des amphores locales ou des tonneaux, voire des outres. Le tonneau est connu par des textes juridiques du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et son usage est attesté dans des camps militaires rhénans de l'époque augustéenne. Il est de plus représenté dans l'iconographie gallo-romaine, comme les bas-reliefs. Son utilisation à grande échelle, de plus en plus envisagée, pourrait expliquer la diminution du nombre d'amphores. Faut-il voir dans les amphores produites à Roanne un simple vecteur de transvasement de vin mais venu d'où et vers quelle destination ?

## L' importation de produits nouveaux

### L'huile

Un peu avant notre ère, l'huile de Bétique remplace l'huile italienne d'Apulée sur les marchés gaulois et y acquiert un quasi-monopole à partir du règne de Claude (milieu du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.). Connues dès le règne d'Auguste en Forez ségusiave (Roanne, Feurs) les amphores globulaires (Dressel 20) caractéristiques du transport de cette denrée, y sont bien représentées.

### La saumure, conserve de poisson

La saumure connue sous le nom de *garum*, qui constitua selon Y. Roman une « passion poissonnière et féroce populaire <sup>50</sup> » n'est, par contre, pas très appréciée par Pline l'Ancien et Sénèque. Cet

---

<sup>46</sup> C. Becker, *Note sur un lot d'amphores régionales du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. à Lyon*, *Figlina*, n° 7, 1986, p. 147-150. Il s'agit d'amphores de types Dressel 1 et Dressel 2/4.

<sup>47</sup> Suétone, *Vie des Douze Césars*, Domitien, VII, 2.

<sup>48</sup> La poix était utilisée pour traiter les moûts et surtout pour rendre étanches les parois de cuves et les amphores destinées au stockage.

<sup>49</sup> Le *dolium* est une jarre en céramique, de taille variable, qui sert à transporter ou stocker des produits alimentaires.

<sup>50</sup> Y. Roman, *op. cit.*, 2016, p. 96.

ingrédient, équivalent au *nuoc-mâm* des Vietnamiens est utilisé pour saler les aliments <sup>51</sup>. Produit au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à Veleia et Pompéi, ce sont les productions espagnoles qui inondent le marché sous l'Empire. Vu le nombre d'amphores conservées, il semble que les Foréziens ségusiaves aient apprécié ce condiment qui, il faut bien le reconnaître, relève un peu la saveur d'une bouillie de céréales, d'un plat de fèves ou de pois chiches !

Huile d'olive, saumure traduisent un changement dans les habitudes alimentaires. Il est temps de parler vaisselle.

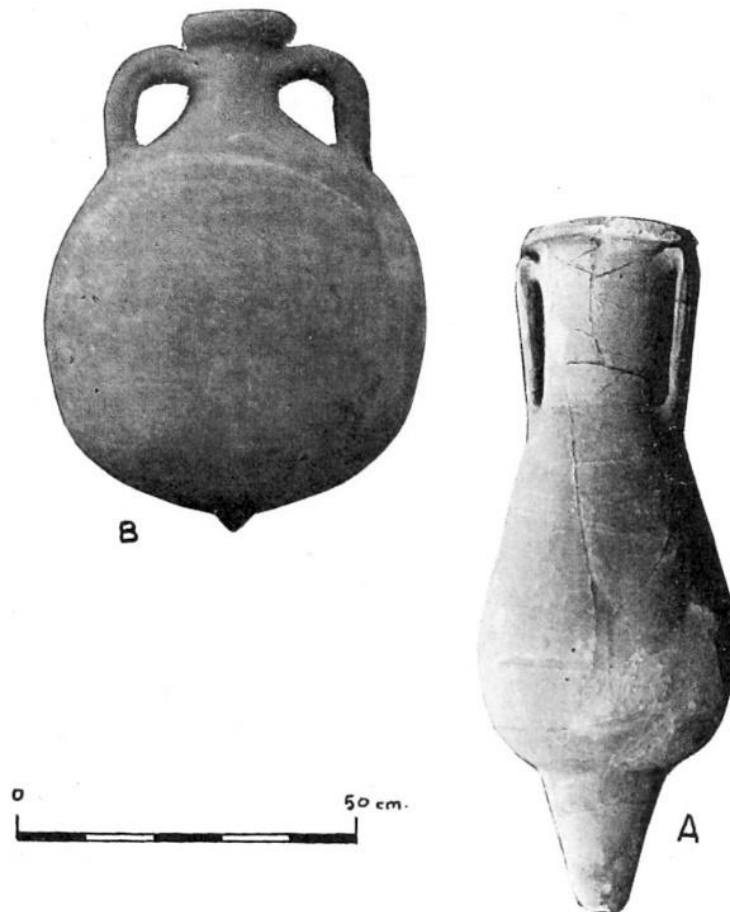


Fig. 8 – Amphores du musée de Feurs (photos de Frédéric Périchon) :

A – amphore à saumure

B – amphore à huile

(source : R. Périchon, *Feurs Forum Segusiavorum*, Centre études foréziennes, thèses et mémoires, 2, 1971)

### La céramique : achetez gaulois !

Le commerce de la céramique connaît lui aussi d'importants changements qui vont dans le même sens que ceux que nous venons d'exposer. L'Italie voit ses productions disparaître du marché au bénéfice de celles des ateliers gaulois.

Prenons connaissance du vaisselier d'une famille ségusiave vivant à Feurs (ou à Roanne) à la fin du second siècle de notre ère. Son niveau social ne lui permet pas de posséder de la vaisselle métallique de

---

<sup>51</sup> Il provient de l'autodigestion du poisson à partir des diastases de son propre tube digestif, en présence de sel qui empêche la putréfaction.

bronze ou d'argent, qui d'ailleurs constitue plus l'expression de la richesse de son propriétaire qu'un équipement vraiment utilitaire. Nous sommes d'abord surpris par l'extrême variété de récipients que contient ce « vaisselier imaginaire ». Il faut se souvenir que dans la période précédant la Conquête, les Foréziens ségusiaves n'avaient pas un grand choix pour se procurer des céramiques autres que celles sortant de leurs propres ateliers. Les importations ne présentaient pas les possibilités d'un grand choix. Il n'en va pas de même à partir du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. quand l'offre se multiplie, offrant des produits plus nombreux et certainement à des coûts plus bas.

Certaines pièces exposées devant nous, sont fort anciennes (début du 1<sup>er</sup> siècle) et n'ont plus qu'une valeur résiduelle, mais la famille y tient. Ce sont une coupe et un grand plat à vernis rouge importés d'Italie avec à leurs côtés des imitations provenant des ateliers lyonnais. La production italienne de services de table en céramique sigillée <sup>52</sup> venue d'Arezzo et de Pise qui exportent à l'époque augustéenne ont été vite écartés à la suite d'une délocalisation de certains artisans italiens à Lyon (pour diminuer les coûts ?). Cette ville devient alors un grand centre de production diversifiée de céramiques fines, dont des gobelets à boire, et pourvoyeur, entre autres du marché ségusiave.

La céramique dite commune constitue l'ensemble le plus représenté au sein de ce vaisselier. Elle rassemble des récipients de stockage et des récipients à cuire : cruches, vases ovoïdes, écuelles, mortiers, assiettes, pots et marmites tripodes. Les cruches, très peu répandues à la fin de l'âge du fer, constituent une nouveauté pour les Ségusiaves. Les profils ainsi que les types de cols et d'embouchures permettent d'y distinguer des évolutions de style entre le 1<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle. Une grande partie de cette vaisselle est de provenance locale : peut-être provenant des fours de Feurs <sup>53</sup>, plus sûrement de ceux de Montverdun et surtout de Roanne où le plus grand nombre d'ateliers de potiers a été découvert. Citons parmi leurs nombreuses productions <sup>54</sup>, qui sont bien attestées dans l'ensemble du Forez ségusiave, celles de vases ovoïdes avec décor à la molette, de cruches, de jattes diverses. La céramique peinte constitue la production roannaise la plus originale. Le « bol de Roanne » qui connaît un très large succès, comme l'attestent les découvertes en Forez, a fait l'objet de quelques exportations dans l'ouest du Massif central. Bien sûr, ce bol recouvert d'un engobe blanc sur lequel est appliqué à la peinture brune un décor géométrique <sup>55</sup> n'a plus rien de la qualité artistique des vases de forme haute produits aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. <sup>56</sup>.

Enfin, ces nombreux vases de toutes formes et facilement repérables dans le vaisselier par leur vernis rouge brillant et la richesse du décor que l'on trouve sur certains, constituent ce que l'on pourrait dénommer le « produit phare » de la céramique gallo-romaine : la céramique sigillée (fig. 9). Cette nouveauté trouve sa source dans la céramique italique augustéenne et les ateliers lyonnais. Sa diffusion se fait à partir de deux grands foyers de production <sup>57</sup>.

---

<sup>52</sup> Il s'agit de récipients à vernis rouge dont bien des formes reprennent celles de la céramique campanienne. Le terme de sigillée (de *sigillum*/sceau) s'explique par le fait que les fonds, des assiettes ou coupes en particulier, portent un timbre. Ce procédé est repris plus tard par les portiers gaulois du sud et du centre de la Gaule.

<sup>53</sup> L'existence de fours de potiers est mentionnée depuis longtemps, sans que celle-ci soit documentée. Elle a été prouvée en 1999, rue de Verdun. Mais la production de ces ateliers n'a pu être déterminée. D. Frascone, *L'archéologie préventive à Feurs : évolution de la connaissance de la ville antique de Forum Segusiavorum*. in *Regards sur l'archéologie*, Actes des journées d'études des 4-5 novembre 2011, Recueil de mémoires et documents sur le Forez, la Diana/Fral, p.161-178.

<sup>54</sup> M. Genin, M.-O. Lavendhomme, *op. cit.*, fig. 10, p. 26.

<sup>55</sup> K. Grand, *Le répertoire décoratif de la céramique peinte gallo-romaine de Roanne*, Revue Archéologique du Centre de la France, 1995, p. 177.

<sup>56</sup> V. Guichard, *La céramique peinte à décor zoomorphe des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles av. J.-C. en territoire ségusiave*, Études celtiques, XXIV, 1987, p. 103-143.

<sup>57</sup> C. Bémont, J.-P. Jacob, dir. *La terre sigillée gallo-romaine, lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*. Documents d'archéologie française, n° 6, 1986, 291 p. Des mises à jour sont faites dans les actes des colloques de la Société française d'études de la céramique antique en Gaule (SFECAG).

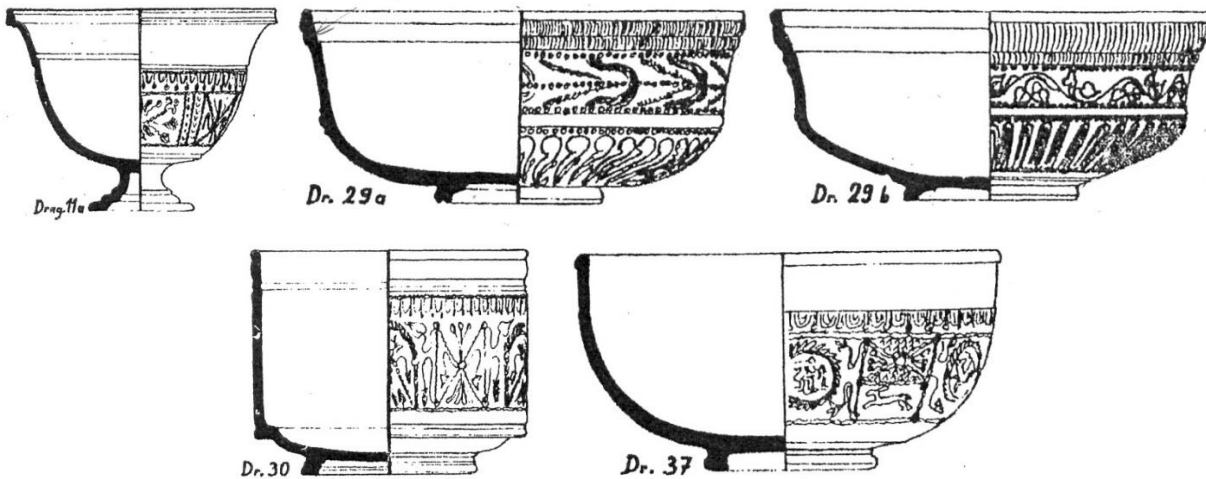


Fig. 9 – Formes et vases ornés de La Graufesenque (formes les plus courantes)

Le plus ancien débute son activité dès la dernière décennie précédant notre ère, en Gaule du Sud sur le site de Montans (près d'Albi), mais surtout sur celui de La Graufesenque, proche de Millau. Ce dernier devient le centre d'une nébuleuse rassemblant des centaines d'ateliers dont le marché s'étend, non seulement sur l'ensemble de la Gaule, mais atteint des territoires de tout l'Empire (fig.10).



Fig. 10 – Diffusion des céramiques de La Graufesenque d'après Alain Vernhet, DAF, 6, 1986, p. 102



Le second foyer se situe en pays arverne, autour de Lezoux (Puy-de-Dôme). Il débute son activité dans les premières décennies du 1<sup>er</sup> siècle, à l'époque du successeur d'Auguste, l'empereur Tibère. Aux ateliers de Lezoux s'ajoutent ceux des Martres-de-Veyre, Vichy-Terre-Franche, Courpière, Toulon-sur-Allier, et plus éloignés au nord-est, ceux de Gueugnon. La sigillée constitue la production essentielle. Aux côtés des vases lisses, ceux aux décors moulés sont particulièrement élaborés. Des rinceaux végétaux, des guirlandes, des scènes de chasse, ou de combats de gladiateurs ainsi que de nombreuses figures de divinités du panthéon gallo-romain ornent la paroi extérieure. Des styles de composition se dégagent comme ceux des potiers du second siècle, CINNAMUS et PATERNUS. Outre ces productions, la Gaule du Centre diffuse aussi largement des vases à parois fines de qualité comme des bols, des cruches, des gobelets. L'abondance de céramique sigillée dans les habitats fouillés par les archéologues, suggère deux réflexions : son acquisition est facile, grâce à une importante diffusion d'une part, et le faible investissement financier que son achat doit représenter pour le consommateur, d'autre part. Accessible à un grand nombre, on ne peut la considérer comme une vaisselle de luxe.

Reste à savoir par quelles routes tout cela était acheminé vers le Forez ségusiave.

### **Les axes commerciaux.**

Dans sa *Géographie* (IV, 1,2), Strabon précise tous les avantages que présente le réseau fluvial de la Gaule. Il témoigne ainsi de tout l'intérêt porté à ce type de voie de transport par ses contemporains du début du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. Les cours d'eau rapprochent hommes et marchandises.

L'axe rhodanien retient plus particulièrement son attention.

Il écrit : *Le Rhône par exemple, peut être remonté très haut, même avec des cargaisons considérables, et permet d'atteindre de nombreuses régions du pays par le fait que ses affluents se trouvent être non seulement navigables, mais aussi aptes à recevoir les plus forts tonnages. Du Rhône, les marchandises passent dans l'Arar [la Saône], puis dans le Doubs, son affluent (...). Toutefois, comme le courant du Rhône est vif et rend la navigation difficile, certaines marchandises de la région rhodanienne, sont chargées de préférence sur des chars et acheminées par la voie de terre, notamment toutes celles qui sont exportées chez les Arvernes ou qui doivent gagner le cours de la Loire, bien que le Rhône passe en certains endroits très près de ces destinations. En effet, comme la route est une route de plaine et qu'elle n'est pas très longue avec ses 800 stades, la facilité du transport par terre engage à ne pas recourir dans ce cas au transport par eau. La Loire qui descend des Cémènes [massif des Cévennes] à l'Océan offre ensuite une voie parfaitement commode* (*Géographie*, IV, 1,14).

Le texte est riche et juxtapose trois itinéraires : l'axe rhodanien, l'axe ligérien et une route terrestre. Il n'est pas nécessaire de revenir sur le rôle primordial que joue le premier comme voie de pénétration des produits méditerranéens vers la Gaule intérieure, et cela depuis des siècles. Strabon rapporte à son sujet les rivalités qui opposent Séquanais et Éduens pour la propriété de la vallée de la Saône et le contrôle de celle du Rhône (*Géographie*, IV, 3, 2). À partir de la Méditerranée, nous pouvons très bien imaginer un navire quittant la province de Bétique avec sa cargaison de vin ou d'huile et faisant relâche dans le port d'Arles. Il y laisse une partie de sa cargaison et reprend sa route vers l'Italie. Des embarcations remontent le Rhône jusqu'aux entrepôts de Vienne et de Lyon, voire de Chalon-sur-Saône, importants lieux de stockage. L'épigraphie lyonnaise mentionne l'existence de cinq corporations de bateliers (les nautes) qui se partagent le commerce sur la Saône : les nautes de la Saône, les nautes naviguant sur la Saône, les nautes du Rhône et de la Saône, les nautes du Rhône naviguant sur la Saône et enfin les nautes de la Saône et de la Loire<sup>58</sup>. La mention de ces derniers est particulièrement intéressante pour le Forez.

---

<sup>58</sup> A. Pelletier, *Les nautes de la Saône et le commerce à l'époque romaine*, in J.-P. Bravard, Jean Combier, N. Commerçon, *La Saône, axe de civilisation*, 2002, p. 329-333.

Selon l'auteur, du fait de conditions de navigation difficiles, une voie terrestre se détache de la vallée du Rhône, nous ignorons à quel niveau, pour rejoindre le pays arverne et la vallée de la Loire. Cette mention a suscité bien des discussions. S'agit-il de la vallée du Gier ? La mention du pays arverne, avant la vallée de la Loire et la distance de quelque 150 kilomètres avancée par Strabon contribuent à mettre en doute cette possibilité. Pour atteindre le pays arverne puis la vallée de la Loire, il faut bifurquer bien avant Vienne. Les auteurs considèrent de plus en plus l'existence d'un axe traversant le Massif central, en direction des plateaux vellaves. Elle est jalonnée par une série de sites de la Haute-Loire comme Polignac, Saint-Vidal, Saint-Paulien et de la Loire (Usson-en-Forez). Elle pourrait correspondre à une partie de la voie, dite Bolène au Moyen Âge, qui débouche dans la plaine du Forez à Moingt et Chézieux. Mais est-ce bien une route de plaine ? Plus en amont, une autre branche peut rejoindre le cours de la Loire à Bas-en-Basset <sup>59</sup>. Est-il bien nécessaire de choisir entre ces deux itinéraires qui semblent converger vers Essalois ? Ils ont certainement coexisté, une rupture de charge au niveau de Vienne n'étant pas exclue.

Reste la navigation sur la Loire. La localisation des sites majeurs que ce soit au cours de la Protohistoire ou durant la période gallo-romaine éclaire sur l'importance du fleuve : Feurs et Roanne occupent de véritables « sites portuaires <sup>60</sup> » même si aujourd'hui nous ne disposons d'aucun indice de l'implantation d'un quelconque aménagement attribuable à cette fonction. V. Georges reconnaît que « la forte incision des lits mineurs à l'époque de La Tène finale facilite à coup sûr la navigation au moins au niveau du bras principal ». Cette remarque vaut-elle aussi pour l'époque gallo-romaine ? Les variations du débit du fleuve lors de ces époques anciennes demeurent, malgré les travaux des géomorphologues, encore bien difficiles à évaluer. Il ne constitue pas cependant un obstacle majeur à l'utilisation du fleuve. Les Romains utilisent même les rivières modestes qui n'étaient navigables que pendant une période durant l'année. Il existe des nautés de l'Ouvèze et de l'Ardèche, cours d'eau particulièrement capricieux de la rive droite du Rhône <sup>61</sup> navigués à l'aide d'embarcations modestes.

L'apparition et l'essor des importations originaires de Gaule du Sud et du Centre ont complété, sinon modifié, ces itinéraires dans lesquels dominait la direction sud-nord. Des relations Est-Ouest unissaient dès le 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. la vallée du Rhône et le pays roannais (découvertes d'amphores sur le site d'Amplepuis). À l'époque augustéenne le commerce des amphores et des produits céramiques lyonnais renforce la zone sud-est du territoire forézien. Les productions de sigillée de La Graufesenque ouvrent le commerce vers le Sud-Ouest, bien qu'elles empruntent peut-être la vallée du Rhône. Ce sont surtout les importations venues de la Gaule du Centre qui donnent un rôle majeur aux voies de l'Ouest. Suivaient-elles le cours de l'Allier puis celui de la Loire ? Il n'est plus exclu que des itinéraires secondaires traversent les monts du Forez depuis longtemps. Un lot comprenant au moins 31 amphores de type Dressel 1 a été retrouvé, très fragmenté, à proximité du bourg de Saint-Anthème (Puy-de-Dôme) <sup>62</sup>.

Cette multiplicité de courants commerciaux détermine des disparités au sein du territoire forézien ségusiave. Le commerce ne s'est pas développé de façon uniforme ni dans le temps ni dans l'espace. Certains secteurs sont restés plus ou moins en retrait par rapport à certains échanges. Les importations à Roanne n'ont ni le même volume ni la même variété qu'à Feurs. *Forum Segusiavorum*, bien que promu au rang de chef-lieu de cité, n'ayant pas la part la plus importante.

## Conclusion

---

<sup>59</sup> Y. Theillère, *État des découvertes archéologiques faites sur la commune de Bas-en-Basset*, Cahiers de la Haute-Loire, 1991, p. 9-64.

<sup>60</sup> V. Georges, *Les Ségusiaves : chronologie et territoire, la romanisation en question (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. - I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.)*, Histoire et patrimoine de Roanne et sa région, n° 22, 2016, p. 3-25.

<sup>61</sup> Y. Burnand, *Un aspect de la géographie des transports dans la Narbonnaise rhodanienne : les nautés de l'Ardèche et de l'Ouvèze*, Revue archéologique de Narbonnaise, IV, 1971, p. 149-158.

<sup>62</sup> M.-C. Kurzaj, *Les amphores italiennes d'époque républicaine découvertes à Saint-Anthème*. Collection Béraud, Chroniques historiques du Livradois-Forez, n° 32, 2010, p. 17-21.

Au terme de ces pages, beaucoup consacrées aux marchandises véhiculées par le commerce en pays ségusiave, il faut bien se poser la question concernant les hommes : les Foréziens de l'Antiquité sont-ils des commerçants ? Dans l'état actuel de nos connaissances, nous devons nous résigner à une réponse ambiguë : par certains côtés oui, par d'autres peut-être. Tout dépend quel sens est attaché à ce terme. Nier la présence de commerçants revient à ignorer comment ces denrées, parfois originaires de contrées lointaines ont pu parvenir jusqu'à leurs consommateurs. Cependant les informations concernant les intervenants dans les circuits commerciaux nous font défaut.

L'épigraphie forézienne n'est pas très fournie et dans le corpus des inscriptions une seule mentionne une activité économique : celle des ouvriers en bâtiments. Nous ignorons les professions exercées par les quelques individus dont les noms nous sont parvenus. Tiberius Claudius Capito, d'origine gauloise (il est fils d'Aruca) fait acte d'évergétisme, sous le règne de l'empereur Claude, en finançant la reconstruction en pierre du théâtre de Feurs primitivement en bois. Il manifeste ainsi une aisance certaine. Une plaque de bronze (liée à un mausolée ?) rappelle le souvenir de Sextius Julius Lucanus, magistrat de la cité des Ségusiaves, fonction dont l'accès demandait un certain degré de fortune. Tous deux ne font état que de leurs fonctions civiques et religieuses, dont la prêtrise du culte impérial.

Étaient-ils des négociants, des hommes d'affaires ou de solides propriétaires fonciers ? Les textes sont muets. Nous pouvons tout de même préciser qu'une implication dans les milieux commerciaux n'est nullement incompatible dans les faits avec l'exercice de fonctions officielles. Retenons l'exemple de M. Inthiatus Vitalis, naute de la Saône et négociant en vin à Lyon et qui reçoit le droit de siéger parmi les membres du conseil de la cité d'Alba, chez les Helviens <sup>63</sup>. Les grands négociants ségusiaves demeuraient-ils à Lyon ? Un exemple (peut-être pas généralisable) peut le laisser envisager. À la fin du II<sup>e</sup> et au début du III<sup>e</sup> siècle la famille ségusiave des Vlattii est bien représentée à Lyon où elle est engagée dans les affaires. Cette famille, restée attachée à ses origines ségusiaves, a fourni des magistrats à cette cité ainsi que des prêtres du culte impérial à l'autel des Trois Gaules à Lyon <sup>64</sup>.

Dans quelle mesure le commerce gaulois s'est-il affranchi, de la contrainte des *negiatores* romaine que décrit Cicéron dans le *Pro Fonteio*, à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. *La Gaule est remplie de marchands, pleine de citoyens romains. Aucun Gaulois ne fait des affaires sans l'aval d'un citoyen romain, aucun denier ne change de mains sans être inscrit dans les livres de comptes de citoyens romains (Pro Fonteio, V, 11-12) <sup>65</sup>.*

Ainsi, tous les débats restent ouverts. Il est néanmoins probable que le commerce met en œuvre toute une hiérarchie en fonction des niveaux d'intervention depuis « l'importateur », romain ou non, lyonnais, viennois ou non, assurant le marché de gros jusqu'au modeste diffuseur de base qui, avec ses charrois contenant amphores et ballots de céramiques diverses, traverse les monts du Forez à Saint-Anthème.

**[17<sup>e</sup> Printemps de l'histoire, 8-9 avril 2017, Centre social de Montbrison]**

---

<sup>63</sup> D. et Y. Roman, *Histoire de la Gaule, VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.*, 1997, p. 685.

<sup>64</sup> B. Rémy, *Une grande famille ségusiave : les Vlattii*, Mélanges A. Bruhl, *Revue archéologique de l'Est*, XXV, 1974, p. 95-110.

<sup>65</sup> Il s'agit d'une plaidoirie de Cicéron en faveur de Fonteius accusé de concussion.